



Ballainvilliers
Champlan
Chilly-Mazarin
Epinay-sur-Orge
La Ville du Bois
Longjumeau
Massy
Morangis
Saulx-les-Chartreux
Villebon-sur-Yvette



communiqué de Presse

Le SIPPEREC attribue à la société TUTOR, la délégation de service public pour desservir en très haut débit le territoire de la Communauté d'agglomération Europ'Essonne

Les habitants, entreprises, établissements publics des communes d'Europ'Essonne disposeront de services très haut débit grâce à la mise en œuvre d' un réseau public en fibre optique

En adhérant au SIPPEREC¹ en octobre 2009, la Communauté d'agglomération Europ'Essonne, a choisi de déléguer au syndicat sa compétence en matière de développement du très haut débit et lui a demandé de mener les études nécessaires pour couvrir en très haut débit son territoire avec pour objectifs prioritaires de :

- desservir en fibre optique les 28 Zones d'Activité Economique du territoire,
- couvrir les zones blanches et grises haut débit (DSL) subsistant sur plusieurs communes du territoire.

Les études techniques, juridiques et financières rendues en avril 2010 ont montré que la couverture en très haut débit du territoire attendue par la collectivité ne pourrait être réalisée dans un proche avenir par le seul investissement des opérateurs privés.

La Communauté d'agglomération a donc confié au Sipperec le soin de lancer une délégation de service public pour un réseau très haut débit desservant les entreprises et les foyers du territoire, en articulation avec les projets de déploiements des opérateurs privés, les infrastructures de télécommunications étant devenues « essentielles » au même titre que le sont les réseaux d'eau ou d'électricité.

Cette délégation de service public a été attribuée en octobre dernier à la société TUTOR² qui, en 24 mois, doit construire un réseau en fibre optique capable de desservir la totalité des entreprises et foyers en complément des déploiements réalisés par les opérateurs privés.

La Communauté d'agglomération investit 10 millions d'euros, en complément de l'investissement du délégataire, pour accompagner le développement économique, réduire la fracture numérique et favoriser le développement de nouveaux services.

¹ SIPPEREC : syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communications regroupe 100 collectivités d'Ile-de-France

² La société TUTOR est déjà délégataire pour les réseaux de Nancy, Bourges, st-Amand, Vierzon, Deauville, Moulins les Metz et le réseau SEQUANTIC du SIPPEREC. Elle exploite aussi le réseau d'Amiens et du département de la Somme et construit celui de Bitche-en-Moselle et de St Quentin-en-Yvelines

Caractéristiques de la délégation

Déléataire : TUTOR

Durée : 25 ans

Mission du délégataire : concevoir, déployer, gérer techniquement un réseau de communications électroniques en fibre optique jusqu'à l'utilisateur final FTTH³/FTTU⁴, l'exploiter pour fournir des services de transport aux opérateurs.

Couverture : la desserte des communes de la Communauté d'agglomération d'Europ' Essonne, en bonne articulation avec les initiatives des opérateurs privés, dans le respect de la réglementation applicable.

Le réseau couvrira les zones résidentielles ainsi que les zones d'activité économiques. Il concerne toutes les catégories d'utilisateurs (particuliers, petites et grandes entreprises, établissements publics).

Déploiement : en 3 phases

La phase 1 prévoit la desserte :

- 8.107 entreprises sur les 10 communes de l'agglomération,
- 4.000 foyers,

La phase 2 :

- 7.000 foyers supplémentaires.

La phase 3 :

La totalité des foyers (soit a minima 9.000 sites supplémentaires),

et comprenant la totalité des sites en zones blanches et grises des communes concernées.

Calendrier : déploiement prévu en 24 mois

Montant de l'investissement : 22,6 M€ dont 10 M€ d'investissement public de la communauté d'agglomération

Contacts presse :

Stéphanie MORLAND

Responsable Système d'Information Géographique et Très haut débit pour Europ'Essonne

stephanie.morland@europessonne.fr

01-60-13-74-27

Catherine Dumas

Directrice générale adjointe du Sipperec

cdumas@sipperec.fr

01 44 74 32 09

Anne Rogé

Chargée de communication du Sipperec

aroge@sipperec.fr

01 70 64 90 45

³ FTTH : « Fiber to the Home » désigne un réseau fibre optique jusqu'au domicile

⁴ FTTU : « Fiber to the user » désigne un réseau de fibre optique jusqu'au site utilisateur final professionnel